



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 2 mars 2010
Compte rendu affiché le : 10 mars 2010
Date de la convocation : 17 février 2010

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 20	Présents : 20
Votants : 22	Votants : 22

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Tardy F
CCFL : Mrs Rousset L, Vincent G, Bruyas J F (2), Mme Grange M(2),
SIAHL: Mrs, Villard P, Bruyas J M, Bouchut R, Moralès P, Mme Larue M F,
SEM : Guyot P
Autres communes: Mrs Thizy G, Reynard R, Guyot D (S), Rousset E (S), Villemagne G, Barcet A,
Mme Flacher E,
Secrétaire de séance : Mr Bruyas J.M
Excusés : Mrs Boudier J P, Vivien G, Vocanson E, Lornage F, Louat R, Gros R, Gonon P, Séon M,
Piot M

N°220 Objet : **Adhésion du syndicat Chazelles sur Lyon/ Viricelles au SIMA Coise pour la compétence SPANC**

Monsieur le Président présente les délibérations des communes de Chazelles/Lyon et Viricelles et la délibération du syndicat Chazelles sur Lyon/ Viricelles qui souhaite transférer la compétence assainissement non collectif (ANC) au SIMA Coise Furan.

Monsieur le président précise que lors du dernier comité syndical, le syndicat s'était prononcé favorablement à l'adhésion du syndicat Chazelles /Viricelles et au transfert de la compétence ANC. Ce transfert permettra d'avoir une démarche cohérente sur tout le territoire du SIMA Coise.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité acceptent l'adhésion du syndicat Chazelles sur Lyon/ Viricelles au SIMA Coise et le transfert de la compétence ANC de ce syndicat.

Ont signés au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 2 mars 2010
Le Président
Jean Yves Charbonnier